



L'ETENDARD
Montréal, le 23 Juin 1891.

CUIQUE SUUM

La Vérité relève, dans son dernier numéro, dans les termes suivants, un passage de l'Univers concernant M. Mercier et le règlement de la question des biens des Jésuites.

Nos lecteurs trouveront dans cette réponse quelques détails inédits sur cette affaire qui, à si juste titre, a tant préoccupé les esprits: "Il ne nous arrive pas souvent de différer avec l'Univers, même dans les nuances:

"Le grand journal catholique, à la date du 20 mai, publie un article que nous ne pouvons laisser passer sans en relever le passage suivant qui constitue une injustice qu'il faut attribuer uniquement, nous le savons à un manque de renseignements. Parlant du règlement de la question des biens des Jésuites au Canada, notre confrère parisien s'exprime comme suit:

"Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1888: c'est à l'honorable M. H. Mercier que revient la gloire d'avoir accompli l'acte de justice et d'avoir mis tant de zèle à en presser l'exécution, qu'en moins de deux ans cette question difficile, et qui pouvait entraîner tant de complications, a été complètement réglée."

"Il n'est pas tout à fait exact de dire que la question était difficile et qu'elle pouvait entraîner beaucoup de complications. Depuis longtemps le pays était préparé à cet acte de justice par des articles et des études d'écrivains catholiques qui avaient formé l'opinion dans le sens de la restitution longtemps avant l'arrivée de M. Mercier au pouvoir, en 1887.

"La preuve que l'affaire n'était pas très-difficile, c'est qu'à Québec aucun député n'a combattu le règlement proposé par M. Mercier et qu'à Ottawa, treize seulement ont marqué leur hostilité à cette réparation partielle d'une criante injustice. Il s'agissait seulement de marcher. M. Mercier a eu ce mérite, tandis que les administrations qui ont précédé la sienne avaient eu le tort de piétiner sur place. Mais il ne faut pas dire que c'est à M. Mercier que revient la gloire d'avoir eu l'idée de marcher. Nous le savons, il aurait fait comme ses prédécesseurs sans les principaux conservateurs nationaux de Montréal, et, plus particulièrement, sans le très regretté sénateur F. X. A. Trudel, directeur de l'Etendard.

"Cet homme rempli de zèle et d'énergie, appuyé par quelques amis dévoués, a dû faire, auprès du premier ministre, un véritable siège pour l'engager à entreprendre le règlement de cette question importante, mais très simple au fond. M. Mercier ne voulait pas d'abord entendre parler d'une pareille mesure, car il n'a pas toujours été l'ultramontain qu'il paraît être aujourd'hui. Ce n'est qu'à force d'instances que M. Trudel et ses amis ont réussi à le lancer dans la bonne voie.

"Il a le mérite d'y avoir été poussé et d'avoir mené les choses rondement, une fois décidé à prendre l'affaire en main. Étant donné l'état des esprits en ce pays où le libéralisme fleurit, chez les hommes politiques surtout, c'est un mérite qui n'est pas à dédaigner, mais qu'il ne faut pas exagérer, non plus.

"On peut même affirmer, sans craindre de formuler un jugement téméraire, que M. Trudel et ses amis n'auraient pas réussi à déterminer M. Mercier à agir, s'ils n'avaient pu lui faire entrevoir le succès politique au bout du règlement de la question des biens des jésuites."

LES ECOLES DU SOIR

Le rapport du Directeur

M. E. M. Templé, directeur des écoles du soir, a complété son rapport annuel, dont voici un extrait:

Le travail d'inscription et d'organisation commença le 27 octobre 1890, et les écoles s'ouvrirent le 6 novembre, d'après la décision de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province. En cette ville, le nombre des écoles a été élevé de 14 à 19, et en ajoutant les 14 écoles suburbaines, on arrive à un total de 33 écoles pour l'île de Montréal. Le nombre des élèves est reparti comme suit: Ville: 5,608 catholiques; 168 juifs; 621 protestants; faubourgs: 2,292 catholiques; 64 protestants. Total: 8,753.

Sur ce nombre d'élèves dont l'assiduité a été plus ou moins régulière, 3,550 ont appris le français; 4,564 ont appris l'anglais; 7,480 l'arithmétique; 1,100 la tenue des livres; et 1,227 le dessin. L'assistance moyenne chaque jour, pour l'île de Montréal, a été de 2,807.

Les écoles suivantes se sont distinguées pour l'assiduité de leurs élèves, l'assistance minimum n'y ayant jamais été moindre que 50 pour cent: St Gabriel, Sarsfield, (juive), rue Panet, (école protestante), St Henri, (St Joseph, Bordeaux, Notre-Dame de Grâce, Ste Anne de Bellevue, St Léonard, Bord à Plouffe, Côte St Paul.

En ouvrant les écoles en janvier, l'assistance, dans un grand nombre de cas, est tombée à 10 et 15 pour cent. Alors le cours des conférences a été institué et l'assistance s'est accrue et est montée d'abord à 30 et ensuite à 35 pour

cent. Dans les autres écoles, il n'y a pas eu de changement, l'assistance restant à peu près au même point. Le personnel composant le corps enseignant de l'île de Montréal a reçu son salaire par versements comme suit: premier versement, \$12,578.85; deuxième, \$13,443.50; troisième, \$2,333.43.

L'année dernière les écoles furent fermées dans les temps du carnaval; cette année elles sont restées ouvertes, ce qui explique l'augmentation de dépenses, qui n'aurait pas été pourvue lors de la préparation du budget provisionnaire.

Le gouvernement ayant autorisé l'ouverture de l'école de la rue Ste Catherine, a eu à ajouter à la somme des salaires, le coût de l'ouverture de cette école qui a été fréquentée par 625 élèves. A la clôture des écoles tous les livres entre les mains des élèves ont été remis au Principal qui, après en avoir fait un inventaire, les a déposés dans des endroits pourvus par le gouvernement. Ces différents inventaires ont été collationnés par le directeur et consignés dans le registre déposé au comité. Le minimum collectif de cet inventaire s'éleva à environ \$3,000, et c'est la propriété de la municipalité de l'île de Montréal.

Les commissaires des écoles catholiques ont donné six écoles de \$5 chacun à chacune de leurs écoles en opération durant le terme des écoles du soir.

L'année dernière la distribution des prix a été faite aux frais du gouvernement et par la bonne volonté et la générosité des citoyens qui ont souscrit plus de \$1,700 à ma demande. Comme dans les termes précédents les élèves ont exécuté quelques travaux remarquables. Pour cette raison, j'attirerai l'attention du comité sur l'exposition qui a été organisée à Montréal, afin de donner satisfaction aux élèves et inspirer de l'émulation pour les années à venir.

Les directeurs de l'exposition de Montréal devraient mettre à la disposition du comité des écoles du soir un appartement spécial où les professeurs et les élèves pourraient prendre part à l'exposition et ainsi faire honneur au gouvernement et à la ville de Montréal.

PARLEMENT FEDERALE

HAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 22. A l'appel des ordres du jour, l'honorable M. LAURIER dit qu'il saisit l'occasion pour proposer l'ajournement de la Chambre, et fait la critique de la politique ministérielle qu'il avait promise pour vendredi et que le gouvernement ne lui a pas donné l'occasion de faire.

Il qualifie la déclaration du gouvernement de maigre, sèche, incolore, ne valant pas mieux que celle faite au public, et qu'il a critiquée dans le discours qu'il a prononcé au sein du Cabinet par des organes personnels, de l'un des ministres, et la Chambre a le droit de savoir quelles promesses on a faites à l'honorable Secrétaire d'Etat, pour l'engager à quitter son poste. D'un autre côté, elle a droit de savoir si c'est à cause de l'intolérance religieuse de la part de certains organes conservateurs, que Sir John Thompson n'a pas entrepris la formation du cabinet.

Le choix de Thom. M. Abbott, qu'il a nommé premier ministre, est un compromis, est de nature à donner, à une grande corporation, une prépondérance indue dans les affaires du pays. Il est vrai que M. Abbott a abandonné sa charge de directeur du Pacifique et qu'il a vendu ses actions, mais on ne s'explique pas ainsi du jour au lendemain des liens qui durent depuis plusieurs années. Depuis dix ans M. Abbott a mis toute son énergie, tous ses talents, toutes ses aptitudes au service de la Compagnie du Pacifique, et l'on voudrait aujourd'hui, que M. Abbott devienne premier ministre, maintenant qu'il est devenu le capitaine de l'équipage dans lequel il n'était que le simple matelot, renonce d'un seul coup à ses sympathies et reste indifférent à l'égard de cette compagnie. Non, le public comprend mieux que cela, et dès lors la nomination de M. Abbott au poste de premier ministre, le stock de la compagnie a commencé à hausser.

M. Laurier termine en disant que le pays ne sanctionnera pas ces compromis de factions pour garder le pouvoir.

Sir JOHN THOMPSON répond à M. Laurier. Il dit que c'est par un malentendu que M. Laurier n'a pas pu proposer sa motion de non-confiance, vendredi, et malentendu vient de sa part, car M. Laurier a toujours eu pour habitude de faire part au gouvernement de la nature de ses motions de non-confiance et en cette circonstance, il ne l'a pas fait. Il est bien vrai que M. Laurier avait dit la veille, en réponse à Sir Hector Langevin, qu'il se proposait de démontrer à la prochaine occasion que nous nous éloignons de la politique de Sir John, mais il ne nous a pas dit alors en quoi nous nous éloignons de cette politique, et il ne nous l'a même pas démontré aujourd'hui dans son discours. Conséquemment, nous étions en pleins ténobres, et nous attendions l'avis de sa motion pour nous éclairer.

En quoi le choix de M. Abbott, comme premier ministre, nous éloigne-t-il de la politique de Sir John A. Macdonald, lorsque Sir John lui-même avait, depuis quatre ans, confié à M. Abbott, la charge honorable de guider le parti ministériel au sénat? Le parti conservateur ne pouvait choisir un meilleur chef dont il est heureux de marcher aujourd'hui sous ses ordres. Il n'y a pas de dissensions au sein du cabinet ou dans les rangs ministériels. Le gouvernement n'a pas à se laisser guider par tout ce qui paraît sur les journaux et surtout les journaux ennemis, comme le Herald.

L'honorable secrétaire d'Etat a répudié publiquement et distinctement les paroles qu'on lui a prêtées. Quant aux événements auxquels il a été lié personnellement, Sir John Thompson dit qu'il demanderait l'avis sur le sujet de la formation d'un cabinet et à même temps de lui confier cette tâche, s'il était l'entrepreneur, mais il a immédiatement refusé, non parce qu'il craignait de ne pas recevoir l'appui du parti tout entier, (applaudissements) mais parce qu'il considérait qu'il y avait dans le parti des hommes plus âgés, plus méritants et de plus d'expérience que lui.

Quant au retard dans le choix d'un successeur de Sir John A. Macdonald, Son Excellence a agi de sa propre autorité et personne ne peut l'en blâmer; car pendant cet interregne, aucune af-

faire publique n'a été réglée et les intérêts du pays n'en ont pas souffert. Sir Richard Cartwright dit que la compagnie du Pacifique ne pouvait désirer un cabinet plus propre à favoriser ses intérêts. Cette compagnie a travaillé de toutes ses forces pour la partie conservateur dans la dernière lutte électorale et aujourd'hui elle espère être récompensée de ses efforts, pourvu que les dissensions dans le parti ministériel n'aient pas empêché le gouvernement à brève échéance. M. Abbott dit qu'aucune promesse n'a été faite au secrétaire d'Etat. Mais il ne nie pas que le secrétaire d'Etat ait fait des demandes et le gouvernement pourra peut-être s'apercevoir, avant longtemps que M. Chapleau n'est jamais si dangereux que lorsqu'il est empêché par la maladie de prendre part aux affaires publiques.

Sir Richard Cartwright dit qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir John Thompson dit qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter un beau coup de lumière sur la conduite du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

tion agricole, a fait une intéressante conférence sur l'ensilage. Il a rendu compte au comité des résultats obtenus après l'essai des différents systèmes de nourrir les bestiaux et s'est appliqué spécialement à faire ressortir par comparaison les avantages supérieurs qui découlent de l'ensilage, qui est le meilleur mode d'obtenir une excellente nourriture à frais réduits.

Un vieillard de la campagne, nommé Doyle, est tombé à côté du chemin, à la chaudière et s'est fracturé un bras. Trop faible pour se relever, l'infortuné est resté là jusqu'à ce qu'un homme de police ait entendu ses plaintes. Il a été conduit à l'hôpital catholique, rue Water.

Un bûcheron du nom de Beauvoir, de retour des chantiers la semaine dernière, a voulu rigoler avec des amis, samedi. Mal lui en est pris, car après avoir laissé sa raison au fond du verre, il s'est fait flouter \$90. Des mandats ont été émis contre Jos Ayyotte et Olivier Bédard, qui ont promis de faire la noce dans une buvette de la basse-ville, mais on les croit partis pour Montréal.

Ottawa, 23—La sortie des élèves a lieu aujourd'hui au couvent de la Congrégation, rue Gloucester.

Un vieillard a une assemblée publique au pont de Billings, pour discuter la question de prolongement du service des chars urbains jusque là.

Fabien Raymond, dont le corps a été trouvé dimanche soir, s'était noyé le 11 courant. Il n'y a pas eu d'enquête. L'infortuné laisse une veuve et onze enfants.

Ernest Bourgeois, qui a fait une chute, vendredi, à la nouvelle fabrique de coton de M. Eddy, à Hull, est dans un état très précaire qui donne des craintes sur son rétablissement.

Les quartiers-généraux de la compagnie coloniale de L'Ontario, réunie dimanche soir, transférée à Montréal, de sorte que le R. P. Gendreau, qui en est le président, pourra continuer à en surveiller les opérations.

Le premier radeau de bois carré de la saison est arrivé vendredi au pied de la falaise du parlement, après un voyage de dix-sept jours depuis le rapide des Joachims. Ce radeau comprend 123 caeux (cribs) de plançons coupés et taillés l'hiver dernier sur la rivière Petewawa.

Ce radeau a été descendu sous la direction de Francis Paul, un vétérinaire rompu au métier de la descente du bois. Depuis 45 ans il a fait descendre 112 radeaux du haut de l'Outaouais à Québec.

Une équipe de cinquante hommes prend charge de ce radeau ce soir, pour se rendre à Québec. Il ne descendra pas plus d'une douzaine de radeaux de bois avec leurs hommes, et en est passé une centaine l'an dernier.

Fred. Herman, à l'emploi de J. R. Booth, est revenu du chantier hier, avec une jambe broyée qui le faisait souffrir d'une manière atroce.

On a fait l'essai des machines, à la Hull, samedi, et la fabrication régulière est commencée depuis ce matin.

L'inauguration du tramway électrique est définitivement fixée à samedi prochain.

On annonce que les paquebots transatlantiques n'arrêteront plus à Rimouski pour y prendre les mails à destination d'Europe, mais à la Pointe-aux-Pères.

George Goodwin, accusé du meurtre de Richard Langford, avait été admis à caution sur garantie de \$400 seulement, et les autorités semblent tout étonnées qu'il ne soit pas venu se constituer prisonnier, samedi. Ses cautions le sont moins, car l'un a payé ses \$200, hier, et l'autre doit en faire autant aujourd'hui. Puis, va-t-en voir s'il vient, Georges.

Pour le Mal de Dents faites usage du "Stop-It" de Dawson.

SANTE VIGOUREUSE

Sous l'influence du Trésor des Nourrices, des enfants maigres, noués, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cents la bouteille

VISITEZ LE CYCLOGRAMA

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat pour la Cité de Montréal. No 1328.

Louis Riopel demandeur vs Patrick Barry, défendeur.

Le 2ième jour de Juillet 1891 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur No 88 rue Panthéon, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de Justice au plus haut officier et dernier échelonné, les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions, argent comptant.

ANATOLE CHERRIER, n. c. s. Montréal, 22 Juin 1891.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 3721.

Endore Montgrain, demandeur vs Jean-Bte Villeneuve, défendeur.

Le 2ième jour de Juillet 1891 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur No 267 rue Logan, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de Justice au plus haut officier et dernier échelonné, les meubles et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, caudans, conditions, argent comptant.

ANATOLE CHERRIER, n. c. s. Montréal, 22 Juin 1891.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2532.

J. G. Arcand et al demandeurs vs Elodie Lavoie, défenderesse.

Le 2ième jour de Juillet 1891 à 9 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse No 506 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en crachoirs, etc. Conditions, argent comptant.

F. X. ST-ARNAUD n. c. s. Montréal, 22 Juin 1891.

Pourquoi essayer de couper vos cors quand une bouteille de 25 cents de "Holloway's Corn Cure" les fera disparaître. Faites-en l'essai et vous ne le regretterez pas.

Toute espèce de serge ou flanelles bleues ou noires, convenable pour habillements pour marins, chez S. Carsley.

De retour. L. G. Capello, récemment de retour de New-York, demeure au No 11 Rue des Allemands. Im's-121

Messieurs. Vous êtes priés de venir voir l'immense choix que nous vous offrons en regardant sur la pluie. Argent comptant ou à la semaine. Chs. Desjardins & Cie, 1537 rue Ste Catherine, Montréal.

Le Mother Grave's Worm Exterminator est agréable au goût; il détruit sûrement et efficacement les vers. Plusieurs l'ont essayé avec les meilleurs résultats.

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE DANS LA CITE DE MONTREAL

VOITURES A UN CHEVAL. Temps alloué—Un quart d'heure. — A LA COURSE. Pour 1 ou 2 personnes..... 25 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... 40 cts.

Temps alloué—Une demi-heure. Pour 1 ou 2 personnes..... 50 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... 60 cts.

PREMIERE HEURE. — A L'HEURE. Pour 1 ou 2 personnes..... 75 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... \$1.00.

Chaque heure subséquent. Pour 1 ou 2 personnes..... 60 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... 75 cts.

VOITURES A DEUX CHEVAUX. Temps alloué—Un quart d'heure. — A LA COURSE. Pour 1 ou 2 personnes..... 50 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... 65 cts.

Temps alloué—Une demi-heure. Pour 1 ou 2 personnes..... 65 cts. Pour 3 ou 4 personnes..... 75 cts.

— A L'HEURE. — Pour 1 ou 2 personnes..... \$1.00. Pour 3 ou 4 personnes..... 1.25.

BAGAGE. Pour toute malle portée sur l'une des voitures pendant 10 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Toute course qui dépasse la demi-heure sera chargée à l'heure; les fractions d'heures, pour les courses au-delà d'une heure, seront payées au prorata des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, mais que l'engagement soit fait en dehors de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier et sont exemptés de charges les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course" parait ou si se trouve dans le dit cahier doit être interprété comme admettant les arrêts (stoppages) dans la limite du temps fixé pour telle course.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat pour la Cité de Montréal. No 1328.

Louis Riopel demandeur vs Patrick Barry, défendeur.

Le 2ième jour de Juillet 1891 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur No 88 rue Panthéon, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de Justice au plus haut officier et dernier échelonné, les meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions, argent comptant.

ANATOLE CHERRIER, n. c. s. Montréal, 22 Juin 1891.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2532.

J. G. Arcand et al demandeurs vs Elodie Lavoie, défenderesse.

Le 2ième jour de Juillet 1891 à 9 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse No 506 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront venus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en crachoirs, etc. Conditions, argent comptant.

NOUVELLES DE MANCHESTER

Disparition d'une jeune fille. On la croit... Une petite fille, âgée de 10 ans, Lena Knox...

LE CORPS DE MUSIQUE ALLEMAND

Il fait \$500 à Manchester. Le petit corps de musique allemand qui était à Manchester...

L'AILLE DÉMONTRE DE QUEL COTE SOUFFLE LE VENT

Faites-y attention, vous verrez que c'est vrai. Quand vous voyez toutes sortes de poudres à laver...

Peartine dans la bouche des meilleures ménagères quand vous trouvez que ses ennemis les plus acharnés...

Quand brisé fut malade, elle partit de Castoria. Quand elle fut guérie, elle en voulut encore.

LOTTERIE

PROVINCE DE QUEBEC. Les Tirages ont lieu le Premier Mercredi et le Troisième Mercredi de chaque mois.

DEUX TIRAGES PAR MOIS. Valeur des lots: \$52,740.00

PROCHAINS TIRAGES 1er et 15 JUILLET. RAPPELEZ-VOUS QUE LE GROS LOT EST DE \$15,000

Le prix du Billet est de \$1.00. Pour \$1 vous pouvez gagner \$15,000

Pour \$1 vous pouvez gagner 5,000. Pour \$1 vous pouvez gagner 2,500

Pour \$1 vous pouvez gagner 1,250. Il y a aussi un grand nombre de Lots de 5, 10, 15, 25, 50 250 et 500 piastres...

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un...

AMÉLIORATIONS A MANCHESTER. Changements pour augmenter la production.

UNE EXPLOITATION. Comment on peut spéculer sur les passions des hommes.

ATTENTION. Quel est l'homme qui dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil?

Le Savon Gilt Edge. Nos lecteurs voudront bien ne pas oublier que M. A. Hayward...

Le Savon Gilt Edge STRACHAN. PACIFIQUE CANADIEN. Le jour de la Confédération TAUX REDUITS

Des billets de retour seront donnés sur tous les points sur le chemin de fer du Pacifique et Michigan Central...

PRIX D'UN VOYAGE ET UN TIERS-BON pour aller le 30 Juin, et le 1er Juillet et non après le 6 Juillet 1897.

PRIX D'UN VOYAGE ET UN TIERS-BON pour aller le 30 Juin et le 1er Juillet et non après le 6 Juillet.

ABONNEMENT QUOTIDIEN. 1 mois 25 cts, 3 mois 75 cts, 6 mois 1.50, 12 mois 3.00

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE. 6 mois 50 cts, 12 mois 1.00. CARON & CIE, Éditeurs Propriétaires.

L. DEMERS MENUISIER ET CHARPENTIER. 66-RUE ST DOMINIQUE-56

THIBODEAU & BOURDON. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE. 92 RUE SANGUINET MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

VANTARDISE. Les colporteurs et quelques épiciers vous disent "cela est aussi bon" ou cela "est la même chose" que la Peartine.

QUAND VOUS FEREZ DES PIQUES-NIQUES EXCURSIONS. Préparez des Sandwiches avec le JOHNSTON'S FLUID BEEF

FRECHON & CIE. 1645 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Ornaments d'Eglises, Chasublerie, Vases sacrés, Garnitures d'Autel, Candelabres et Lustres à cristaux.

CHEMINS DE CROIX DE TOUS GENRES. Soulaies sur mesures une spécialité. Vins de messe, Encens, Huile d'Olive

AUX JEUNES FEMMES AUX JOLIES FEMMES, AUX FEMMES BRUNES A TOUTES LES FEMMES

LES CORSETS "FEATHERBONE" sont les plus faciles et les plus durables, confortables et souples

LA ROYALE COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE. Bureau principal au Canada, Montreal.

GLACIERES! GLACIERES! Sorbatières pour Crème à la Glace, Glacières en bois franc et autres.

L. J. A. SURVEYER, No 6 rue St Laurent.

Abonnez-vous à "L'ETENDARD" Le seul journal français quotidien, au Canada, absolument indépendant

ABONNEMENT QUOTIDIEN. 1 mois 25 cts, 3 mois 75 cts, 6 mois 1.50, 12 mois 3.00

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE. 6 mois 50 cts, 12 mois 1.00. CARON & CIE, Éditeurs Propriétaires.

L. DEMERS MENUISIER ET CHARPENTIER. 66-RUE ST DOMINIQUE-56

THIBODEAU & BOURDON. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE. 92 RUE SANGUINET MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE SEC. 150 Rue St-Jacques, MONTREAL

COLONNE CARSLEY

Montreal 23 Juin 1897

RAYON DES ETOFFES A ROBES. Une autre expédition de nouvelles vient d'arriver...

Nouveaux challies, 9c la verge Pour Costumes. Nouveaux challies, 9c la verge Pour Peignoirs

Nouveaux Challies, 9c la verge. Challies qualité extra, 15c la verge, Double largeur

Challies, qualité extra, 15c la verge Double largeur. Challies avec jolis dessins, 15c la verge

Nun's Veiling, 20c la verge Pleine largeur. Nun's Veiling, 20c la verge, Toutes Nuances

Nun's Veiling, 20c la verge. UN AUTRE ARRIVAGE!! Crêpe de Chine pour costumes

Crêpe de Chine, toutes les nuances possibles. Crêpe de Chine. Beiges Français, tout laine

15c-Moitié Prix-10c. Beige Français, toutes couleurs, 12c-Moitié Prix-12c

Beiges Français, tous à prix réduits. S. CARSLEY. Autres Prix de Beiges

15c, 19c, 25c, 30c. Tous réduits à moitié prix. GRENADINES!

44 pouce de large, 41c la verge Tout pure laine. GRENADINES!

44 pouce de large, 41c la verge. De tout Genre. Tweeds à Costumes

Pour costumes de voyage et de promenade, Etoffes d'Été. Etoffes de couleur pour costume, 9c

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

Etoffes de couleur pour costumes, 12c. Etoffes de couleur pour costumes, 12c. S. CARSLEY

LA DUCHESSE DE NEMOURS

(No 48) Tranquille avait grandi d'une coudée, et les compagnons de Tarchin...

—Ecoutez, reprit Tranquille, votre roi Salomon ne viendra pas, il n'affrontera pas mon regard!

—Il n'oserait! interrompit une voix dans la foule. —Il n'oserait! vous l'avez dit, répéta Tranquille d'un accent foudroyant.

—Hô! cria un soudard qui était debout à l'entrée des bosquets réservés à la représentation des délices de la cour de Salomon, ce bonhomme n'est pas encore assez ivre!

—Les femmes, chargées de remplir les rôles des esclaves de Salomon, regardaient la procession joyeuse à travers le feuillage du salon de verdure.

—L'homme d'armes, Pierre, a qui spécialement Tarchino avait dit: "Garde-le-moi," le livra aux femmes en disant à son tour: "Gardez-le-nous."

—Et les juives s'emparant aussitôt de Tranquille, qui résistait de son mieux, l'entraînèrent dans la salle des miracles.

—Tout à coup les lumières qui éclairaient le salon de verdure s'éteignirent, et toutes ces parties du jardin se plongèrent dans l'obscurité.

—On entendit un chant suave dans la nuit, et la brise du soir se chargea de tièdes parfums.

—Je vous brave, filles de l'enfer, je ne vous crains pas je suis plus fort que vous!

—Les chants cessèrent, et dans l'ombre de rauques rugissements retentirent. En même temps une leur rougâtre sembla naître derrière la charmille et grandir peu à peu.

—La leur rouge se mit à pâlir, devint bleue, puis verdâtre, et l'on vit l'essaim des Juives, livides comme des spectres, s'éloigner lentement puis disparaître.

—Une gerbe d'artifice étincela au-dessus du feuillage; la leur verdâtre fut remplacée par un feu de couleur chaude et cuivrée qui montra des figures de monstres ouvrant leurs gueules béantes à toutes les entrées du bosquet.

—Il y avait des lions, il y avait des tigres, il y avait des panthères et d'énormes loups, à la gueule sanglante.

—Vade retrô! murmura-t-il seulement. A ce mot, les monstres s'agitèrent, tournèrent sur eux-mêmes et firent d'effrayantes contorsions.

—Celle fois Tranquille pensa que ses oreilles étaient folles, car il crut entendre les monstres régler la mesure de leur danse infernale à l'aide d'une chanson à boire.

—Quant la ronde fut finie, tous les monstres poussèrent un grand cri comme l'onca, sa cousine, quelques chacals aboyèrent ou glapirent, et le tigre prolongea un abominable rauquement.

—Tranquille qui suait à grosses gouttes, vit alors marcher vers lui le lion d'un pas grave et majestueux.

—Quant le lion se fut avancé jusqu'à près de Tranquille, qui était plus mort que vif, il se leva fort adroitement sur ses pattes de derrière et ôta sa chaîne sans difficulté.

—Les habitués de la taverne voisine purent reconnaître dans la voix de ce monstre, la basse-taille du robuste Pavot qui était arrivé jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans sans battre sa femme.

—Le lion passa la chaîne de fer au cou de Tranquille pétrifié, il y eut un second concert de cris, puis tous les animaux s'en allèrent en mesure, éclairés par un feu jaune qui pâlit et s'éteignit dans une nuance grisâtre.

—Mais à la vue de Tranquille, toutes les esclaves du roi Salomon s'arrêtèrent avec les marques de la plus profonde admiration.

—Et toutes de joindre les mains en répétant: —Oh! les magnifiques habits!

—Elles tournaient autour de lui, elles le contemplaient, elles énuméraient à haute voix les pièces de son costume qui était de soie et d'or.

—C'est l'effet de l'anneau de Salomon! pensa-t-il. Et pour se bien convaincre qu'il ne se trompait point, il mit l'anneau d'or entre ses lèvres, selon la tradition, et prononça tout haut:

—Il eut lieu d'être content de l'épreuve. A peine ces paroles furent-elles prononcées que les esclaves de Salomon se frottèrent les yeux toutes à la fois et se mirent à chercher comme des âmes en peine.

—Tranquille riait de bon cœur dans sa barbe. La foule comprenait à demi mot et riait plus fort que lui.

—Mais la gravité de Tranquille ne pouvait s'annuler longtemps à ces plaisanteries; il ôta l'anneau de ses lèvres et les femmes, faisant mine de l'apercevoir tout à coup, tombèrent à genoux devant lui.

—Voici notre bon seigneur revenu, s'écria Bertrade en feignant la plus vive allégresse, mes sœurs, fétons son retour.

—Tranquille ne les regardait plus; il se recueillait en lui-même et savourait son triomphe.

—Tranquille n'avait pas même, pour le défendre contre les illusions qui assaillaient son esprit, sa pauvre raison de tous les jours.

—Il se disait: "Je suis le fort des forts; si je veux, cette foule qui est la va se prosterner à mes pieds, l'anneau s'est échappé des mains de son maître indigné et j'ai été choisi, moi, pour le posséder, parce que j'ai creusé loyalement et de mon mieux le fossé de la science; parce que j'ai passé mes nuits et mes jours à demander à Dieu la science de l'énigme éternelle, sans jamais m'adresser, si amer que fût mon découragement, si grande ma lassitude, au menteur ennemi des hommes! Je suis reconçu, je n'ai désormais qu'à vouloir!"

MORT DE M. PHILIBERT BORNIER

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre comptable, M. Philibert Bornier, arrivé hier soir, vers neuf heures et demie, à son domicile, 59 rue St Charles Borromée.

Cette triste nouvelle prendra par surprise la plupart de ceux qui connaissent M. Bornier; car l'indisposition récente qui le forçait depuis quelques semaines à garder la chambre ne faisait aucunement prévoir un dénouement fatal. Il y a quelques jours, il est encore venu au bureau passer quelques instants et tout notre personnel s'attendait à le voir revenir bientôt à son poste, complètement remis, quand, ce matin, la triste nouvelle de sa mort est tombée au milieu de ses compagnons de travail, comme une bombe.

M. Bornier était au service de notre journal depuis six ans. Arrivé de France au mois d'août 1884, il entra à l'ETENDARD en janvier 1885 comme assistant-rédacteur, position qu'il occupa pendant quelques années et qu'il n'abandonna que pour prendre charge de la comptabilité de l'administration. Pendant le temps qu'il passa à la rédaction, il écrivait sous la signature: Philibert, plusieurs chroniques qui furent fort appréciées.

Ses capacités en comptabilité étaient bien connues. Il était un modèle d'ordre, de méthode et d'exactitude. Tout en s'occupant de la partie matérielle de l'établissement, il ne s'était pas désintéressé complètement de la rédaction du journal. Il lisait assidûment les journaux d'Europe et signalait volontiers les reproductions à faire.

Les derniers sacrements de l'Eglise ont été administrés hier avant-midi à notre ami, et il a rendu le dernier soupir vers 9 1/2 h. du soir.

Il a conservé jusqu'au moment de la dernière syncope l'usage entier de toutes ses facultés.

M. Bornier n'était âgé que de 40 ans. Il laisse une veuve sans famille et sans aucun parent de ce côté de l'Atlantique.

Nous plus vives sympathies sont naturellement acquises à la dévouée compagne de notre collaborateur.

UN DEVOYE

L'ex-Père Hyacinthe, M. Loysen, vient de faire au Havre, une conférence sur l'Eglise et le peuple, où se sont succédés, parmi de nombreuses erreurs, quelques-unes des vérités que tout esprit, je le dois à la première éducation que j'ai reçue sur le renouveau de ma mère, à la parole brave de mon père, qui était un universitaire et pourtant un chrétien, au séminaire de Saint-Sulpice, dont M. Renan a parlé en termes si élogieux dans ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Malgré tout, a-t-il dit à un autre moment, la France est nécessairement religieuse, l'homme est nécessairement religieux; les théories matérialistes sont décevantes et ne peuvent rien devant un bureau ou devant une tombe.

Il a montré, avec une vigueur qui montre que la foi n'est pas morte complètement dans ce cœur, l'importance de la science à apporter la moindre consolation à l'heure de la mort, et la sottise de ceux qui prétendent remplacer l'Eglise par l'état.

Puisse un rayon de repentir éclairer cette âme égarée et lui montrer que si, à l'heure de la mort, la science ne console pas, une vie de scandale et d'apostasie publique constituée, elle, un terrible sujet d'épouvante.

La Fête Nationale à St-Vincent-de-Paul

Demain aura lieu, à St-Vincent de Paul, la célébration solennelle de la fête nationale. Voici le programme de la journée: A 10 h. m., après l'arrivée du train du C. P. R., grand-messe avec sermon de circonstance par le Rvd O. Hanon.

Procession dans l'ordre suivant: La bannière, La Cavalcade, Ouar historique, La Bande, Les enfants de la paroisse, Les différents corps de métiers et leur char allégorique, Le bon vieux temps, St-Jean-Baptiste et la Garde d'Honneur, Les sociétés.

Le maire, le président et les officiers de l'Association, les orateurs, les invités et le public.

TROUVÉ MORT

Un nommé Lorrain qui vivait seul au pied d'une montagne à Mégantic, aisant des fouilles à la recherche de l'or, a été trouvé mort le neuf juin au soir.

Quelques jours auparavant il était allé chez M. Verrier, l'un des plus riches propriétaires, et en avait apporté du lait et des œufs, en disant qu'il ne se sentait pas bien.

UNE REPONSE A M. CLORAN

L'archevêque Walsh et le cardinal Manning se montrent sévères

Voici ce que publie la Nation, de Dublin: Archevêché, Dublin, 3 juin 1891. Mon cher lord cardinal, — A mon retour de Rome, il y a quelques jours, mon attention a été attirée sur une lettre, publiée la semaine dernière, dans le Freeman's Journal, de Dublin, contenant une déclaration que je ne puis considérer que comme une attaque calomnieuse contre votre Eminence. C'est mon devoir de vous en prévenir de suite.

Cette lettre est datée de Montréal et c'est l'auteur qui l'a envoyée et qui signe H. D. Cloran pour la publier dans le Freeman's Journal. D'après la déclaration de M. Cloran, la lettre fut originairement adressée à l'archevêché de Montréal et, comme il n'a pas honte de le dire, il l'a envoyée à l'archevêché dans le but d'influencer son action dans une affaire d'importance publique, en faisant dire le conseil que Sa Grandeur devait donner au catholique de son diocèse, au sujet de la réception à faire aux délégués parliementaires qui visitaient le Canada.

Comme cette lettre se rapporte à des matières d'Etat, je suis occupé personnellement, je puis dire que elle contient des assertions diamétralement opposées à des faits de notoriété publique. Je ne puis hésiter à dire que la fausseté des déclarations de M. Cloran est bien connue aux éditeurs responsables, qui, à la honte du journalisme de Dublin, les ont publiées dans des journaux dont ils ont le contrôle.

En ce qui regarde votre Eminence, la lettre contient la déclaration outrageante suivante: "On a soulevé la question de moralité après coup, et quand on a inauguré un mouvement est, non seulement responsable, mais à la honte du journalisme de Dublin, les ont publiées dans des journaux dont ils ont le contrôle."

Il est important que je sois mis en position de contredire la déclaration calomnieuse que l'on prête ainsi à votre Eminence. J'ai l'honneur d'être, de votre Eminence, le serviteur toujours fidèle,

WILLIAM J. WALSH, Archevêché de Dublin.

A Son Eminence le Cardinal Manning, Archevêché de Westminster.

Voici la réponse du Cardinal Manning: ARCHEVÊCHÉ, Westminster, 4 juin.

Mon cher bon Archevêché, — J'espère que l'Archevêché de Montréal n'a pas été trompé par le mensonge audacieux dans lequel mon nom apparaît. Un mouvement est, non seulement responsable, mais à la honte du journalisme de Dublin, les ont publiées dans des journaux dont ils ont le contrôle.

Des hommes qui occupent diverses positions responsables ont eu leur possession des lettres qui contiennent l'explication de ma pensée. Mais il est inutile de dire davantage. Croyez-moi toujours, votre,

HENRY E. CARDINAL ARCHEVÊCHE, A Sa Grandeur l'Archevêché de Dublin.

UN VOLEUR HAÏLE ET PRÉVOYANT

Il informe la police de son propre vol, pour enlever les soupçons

Dimanche matin, vers 3 heures, pendant que le constable Rouleau faisait la patrouille, un homme se déclara, homme venu à lui en courant et lui dit qu'un magasin de M. Louis Plamondon, au coin des rues des Allemands et St-Catherine, un vol venait d'être commis. L'officier de police se rendit à l'endroit indiqué et constata le fait.

La glace du magasin, d'une valeur de \$100, avait été brisée avec une pierre, et des marchandises consistant surtout en pipes d'un prix élevé avaient été enlevées. On estime la valeur de ces objets à environ \$75.

L'affaire a été confiée aux détectives Macdon, Campbell et Arcand, et ils ont découvert qu'un nombre de voleurs se trouvaient justement celui qui avait averti la police. Ils ont trouvé sur lui une partie des objets appartenant à M. Plamondon. Ils ont aussi découvert que le même individu, était l'auteur d'un vol survenu chez un artisan, rue St-Catherine, vol qui a été annoncé dans les journaux. Cet individu est un coquin des plus rusés et il a été reconnu qu'il a déjà subi trois réclusions au pénitencier de Vincent-Paul, d'où il aurait été transféré à Kingston, sans sa première condamnation, et y finir son terme. Ce matin, il a comparu devant le magistrat de police et il a plaidé non coupable.

C'est son habitude, paraît-il. Il est affilié à d'autres malfaiteurs dont on espère bientôt faire l'arrestation. Le détective McMahon lui a demandé après son incarcération, Allons, me reconnaissez-tu? — Non, monsieur, mais je suis heureux de faire votre connaissance, lui répondit-il, en souriant cyniquement. Il y a deux mois qu'on est à la recherche de cet individu.

UNE CHAPELLE

Heureusement prescrite de la destruction

Mardi, 16 courant, la chapelle de Stoke Center a failli devenir le proie des flammes. Le matin, M. le Curé était appelé pour administrer l'extrême-onction à une malade habitant à une assez grande distance.

CONSEIL DE VILLE

La question du Havre longue-ment traînée

Le gouvernement refuse de s'en occuper présentement

INDIGNATION DES ECHEVINS

Il s'est passé bien peu de résolutions au conseil de ville, dans sa réunion ordinaire d'hier après-midi; cependant il s'est fait un grand travail préparatoire à la solution de la question du Havre. Vu l'importance et la nécessité des améliorations de notre port, nos échevins n'ont pas perdu leur temps à les discuter longuement.

Le Maire, comme on doit s'en souvenir, avait écrit à Ottawa pour savoir quand le gouvernement serait prêt à recevoir une députation du conseil municipal de Montréal et de la commission du havre pour entendre au sujet des améliorations à faire. Or, M. McShane a reçu de M. Abbott le nouveau chef du ministère, une lettre déclarant qu'il était inutile d'aller au siège du gouvernement pour traiter de l'affaire attendue.

Les échevins Clendinning n'a pas manqué, comme bien on pense, d'ouvrir le feu. Dans toutes les villes, dit-il, la grande question du havre est celle qui la première commande l'attention des hommes publics, par ce que les grands intérêts du commerce y sont intimement liés. La moindre ville qui veut faire quelque amélioration à son port, reçoit immédiatement l'appui et le secours du gouvernement et à Montréal, la métropole commerciale du Canada, on ferait languir une affaire aussi pressante? Il l'espère que le conseil agira en cette occasion d'une manière ferme et active.

L'échevin Stephens se lève et approuve les remarques de l'échevin Clendinning. L'échevin McBride dit que le Conseil devrait convoquer une assemblée publique pour protester contre la conduite du gouvernement.

Voici maintenant ce que les canadiens prennent part aux débats. L'échevin Robert dit que lors d'un voyage qu'il a fait aux Etats-Unis dernièrement il a constaté que si l'importation du grain était si peu considérable ici, c'était dû au mauvais état de notre port.

L'échevin Lamarche se déclare en faveur de l'adoption de ces amendements qui tendraient à une solution prochaine de cette question. En ce moment surtout où l'ouvrage manque pour des milliers d'hommes, il serait opportun d'utiliser tant de bras oisifs et de donner le pain, au moyen du travail, à tant de familles nécessiteuses.

Une autre suggestion est faite par l'échevin Villeneuve. Nous devrions, dit-il, nous entendre avec la Commission du Havre, la Chambre de Commerce, la Halle aux Blés, et envoyer à Ottawa, une nombreuse députation.

Continuant l'ordre du jour, l'échevin Martineau dit que le gouvernement ne peut pas reculer, maintenant. Les plans des améliorations sont faits et approuvés tant par la législature que par le conseil de ville. Il ne s'agit plus à présent que de prendre les moyens de les exécuter, sans délai, et sans reculer; c'est au gouvernement maintenant d'agir.

De tous ces petits discours dont nous ne donnons que la teneur il résulte les conclusions suivantes. Elles sont adoptées à l'unanimité. La première demandant aux députés fédéraux de l'île de Montréal d'insister auprès du gouvernement pour qu'il agisse sans délai.

La deuxième, proposée par l'échevin Hueton, demandant que le conseil s'entende avec la Commission du havre, la Halle aux blés et la Chambre de Commerce pour envoyer à Ottawa une forte députation d'hommes assez influents pour exercer une pression sur le gouvernement.

Voilà les noms des échevins qui représenteront le conseil en cette occasion: Son Honneur le Maire, les échevins J. M. Dufresne, Hamelin, Stephens, Rolland, Germain, Jeannotte, Cunningham, Dubuc, Wilson, P. Kennedy, Hueton, Williams, Kennedy, Tansley, Stevenson, Martineau et Clendinning.

COUR CRIMINELLE

a cause de Reynolds

Le verdict du jury

Une foule nombreuse se pressait aujourd'hui en cour Criminelle pour être témoin de la fin du procès de D. Reynolds, accusé du meurtre de Jeremiah Myers. M. St-Jean a fait la parole aux jurés puis le juge a fait sa charge.

DES MARAUDEURS A ST-JEAN-BAPTISTE

Gare aux armoires sur les galeries

Hier, dans la nuit, le domicile de M. P. Lorrain, No 318 rue Rivard, a reçu la visite de maraudeurs nocturnes. Vers minuit il entendit du bruit sur sa galerie, tout près de sa chambre à coucher.

CORRESPONDANCE

M. le Directeur de l'ETENDARD.

On me met dans la bouche des paroles bien différentes de celles que j'ai prononcées, dimanche dernier. Par exemple, j'ai dit qu'on enterrierait les restes de Chénier dans le cimetière de la Côte des Neiges avec le consentement des autorités ecclésiastiques, mais je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai jamais dit que l'Église n'aurait rien à faire à la fin que d'attendre la décision des autorités ecclésiastiques. J'ai prononcé à la hâte quelques paroles dont vous reporter n'a pas saisi le sens, et là, ô mis, dans son rapport, ce qui en changeait complètement la portée.

Bien à vous, L. O. DAVID.

AU COUVENT D'HOCHÉLAGA

Belle exposition de peintures et de travaux à l'aiguille

L'exposition de peintures, de dessins et de broderies du couvent d'Hochélagaga, fin aujourd'hui. Cependant, on peut voir dans un couvent des travaux d'art aussi bien réussis.

La salle de peinture et de dessin est la plus attrayante. Jetons-y un rapide coup d'œil et insérons quelques-uns des noms les plus en vue. Donnons d'abord le nom de M. Chabrig, qui a fait au fusain le portrait de Shakespeare et a dessiné d'après nature une boîte à ouvrage et à peinture, travail où la perspective est remarquable.

Ces belles œuvres qui font envie; cette Ile Ste-Hélène émergeant des flots du fleuve par un jour d'orage. M. Lefebvre, qui a fait un portrait de Gertrude McGilvray, Joséphine Vieux, Sara Leblanc (peinture soulevée d'un grand effet), Louise Auger, N. Archambault, F. Fournier et Christie Beaumer qui a entrepris de peindre 160 morceaux d'une grande beauté.

Les divers services de table en porcelaine qui étaient la richesse de leurs tables, sont exposés. Les services de Gertrude McGilvray, Joséphine Vieux, Sara Leblanc (peinture soulevée d'un grand effet), Louise Auger, N. Archambault, F. Fournier et Christie Beaumer qui a entrepris de peindre 160 morceaux d'une grande beauté.

Une brillante guirlande de fleurs sur verre est l'œuvre de Melle A. Gendreau; deux peintures à l'eau ont été faites par Melle Beauchamp.

Des corbeilles de fruits que vous diriez sorties de nos jardins, ont été faites de la saison, sont de Melle Clémentia Lafontaine.

Melle A. Monette a bâti sur la toile un vieux castel qui ferait honneur à un architecte de renom.

Les scènes champêtres représentant un chien qui regarde deux enfants riant du meilleur cœur est un des sujets favoris de Melle L. Beaupré. C'est un petit tableau plein de naturel.

Enfin, il faut nous arracher à ce spectacle car il faudrait nommer toutes les motifs champêtres qui ont vu leurs travaux exposés, et elles sont trop nombreuses.

Nous passons maintenant au salon de couture, de broderies et de dentelles.

Le titre est ici joint à l'agréable. Parmi les nombreux travaux on remarque beaucoup un magnifique fauteuil garni en velours rouge et galonné d'or; on voit là l'ouvrage de Mlle R. McShane, enfant de l'hon. James McShane, maître de Montréal.

Un rideau d'un goût parfait, d'un travail considérable d'une valeur de \$100, a été fait par Melle Hueton. Melle P. Angeli a brodé un ravissant coussin de soie sur une bande de velours destinée à l'ornementation d'une cheminée. Un ouvrage du même genre a été exécuté par Melle Y. Bellefleur.

Un tabouret orné de très-jolis travaux à l'aiguille, a été fait par Melle R. Lambert.

Melle L. Malo a prouvé une industrie et une patience extraordinaires en confectionnant un couvre-pieds dont on ne pourrait se passer.

L'IMBROGLIO DE NOTRE-DAME

Le silence qui s'était fait depuis quel-ques temps autour de cette affaire n'était que passager.

Le silence qui s'était fait depuis quelques temps autour de cette affaire n'était que passager. Les trois avocats chargés d'étudier la question, MM. Geoffroy, Bédou et Bisailion, sont unanimes, paraît-il, à déclarer la conduite tenue par la Fabrique à l'égard des marquisiers démissionnaires, MM. Auger, Lachapelle et de Lorimier. On peut s'attendre en conséquence à voir bientôt ce qu'on est convenu d'appeler l'imbroglio de Notre-Dame, entrer dans une phase nouvelle.

BATAILLE SANGLANTE

Cinq pensionnaires ivres aux prises

Dans une maison de pension de la rue Rivard, hier, vu le mauvais temps, cinq travailleurs pensionnaires, résolurent de s'amuser en buvant ensemble. Le plaisir dura pas longtemps, car l'un d'eux, excité par la boisson et devenant furieux, insultait les autres, les provoquait et les menaçait.

Il s'en suivit une bagarre. Ils sortirent en arrière sur les lots vacants de la rue Berri pour se mesurer et se tapageaient à cœur joie. Leur retour à la maison où ils étaient allés panser leurs blessures et épancher leur sang.

La maîtresse de pension voulut les réprimander. Elle fut frappée et renversée sur le plancher ainsi que sa fille. Grand émoi bien entendu dans tout le quartier, mais l'affaire n'a pas été dénoncée encore à la police.

COUR DE POLICE

Jugements rendus et procès remis

Le procès de H. Labelle, accusé d'enlèvement, a eu lieu ce matin et son procès est remis au 25 courant.

R. Robertson, accusé de larcin, a été acquitté. M. Paris, pour incarcération grave, a été envoyé au Banc de la Reine.

M. Loftus, de la Pointe St-Charles, a renouvelé son cautionnement et a été envoyé au Banc de la Reine. Il est accusé d'avoir donné un coup de couteau à un jeune homme, pendant que ce dernier se baignait sur le ponton de sa demeure, parlant à la femme du prévenu.

Le juge Dugas a retardé le procès jusqu'ici afin de savoir quelles seraient les suites de la blessure. Le blessé est relativement bien aujourd'hui. Il était ce matin, en cour de police.

PERSONNEL

L'hon. juge Routhier, l'agréable orateur qui devait parler demain ou après demain à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, ne viendra pas. On dit qu'il est indisposé.

Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer de 2 hrs à minuit.

Faire le bien en s'amusant

Voici ce qu'il nous sera donné de faire ce soir. Les Montgomery Guards, de Boston, qui sont arrivés ce matin à 11 heures, donneront ce soir à 8 heures au Victoria Skating Rink, sous les auspices des officiers de la milice canadienne un grand concert où les profits seront partagés entre l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital général.

Le corps de musique qui accompagne les Montgomery Guards est la Revue de l'American Bank, of Providence, E. I. La Garde donnera des exercices de parade (exhibition drill) avec le concours d'une compagnie de Volontaires de Montréal.

Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer de 2 hrs à minuit.

Arrivée de l'Empress of Japan

Vancouver, C. B., 22—L'Empress of Japan, dans son voyage autour du monde, s'est arrêté longtemps à Charlottetown, N. B., pendant lequel temps elle a été visitée à loisir.

VENTE A L'ENCAN

BONNE PROPRIÉTÉ bien payante

10 logements et 2 magasins

SITUATIONS VACANTES

CHAMBRE ET PENSION au No 41 rue Alameda.

A LOUER

A LOUER

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

RUE INSPECTEUR

Vente à l'Enca

Materiaux de Construction.

Arrivée de l'Empress of Japan

PARC SOHMER

PROGRAMME

PROGRAMME

PROGRAMME

VENTE A L'ENCAN

BONNE PROPRIÉTÉ bien payante

10 logements et 2 magasins

SITUATIONS VACANTES

CHAMBRE ET PENSION au No 41 rue Alameda.

A LOUER

A LOUER

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

RUE INSPECTEUR

Vente à l'Enca

Materiaux de Construction.

Arrivée de l'Empress of Japan

PARC SOHMER

PROGRAMME

PROGRAMME

PROGRAMME